



Faux contrats au nom d'une société

Par **Rachid78**, le **18/03/2023** à **11:29**

Bonjour,

Le patron d'une société a été informé qu'une personne utilise le nom de sa société pour vendre des parts d'associé de celle-ci , il utilise un faux contrat qu'il a fabriqué lui même et leurs vend, ils leurs fait croire qu'ils auront 20% ou 25% du bénéfice

Est ce que le patron peut poursuivre en justice cette personne pour avoir utilisé le nom de sa société ?

Par **Rachid78**, le **19/03/2023** à **00:24**

Bonsoir,

Je ne l'ai pas supprimer, je sais pas qui l'a fait c'est pour cette raison que je l'ai republier mais différemment

Par **Rachid78**, le **19/03/2023** à **16:02**

Serait il possible d'avoir une réponse à ma question ?